Maitrise d'ouvrage
Mairie de Plougrescant
Le bourg
22820 Plougrescant

Partenaires:
Lannion Trégor Communauté
1 rue Monge - CS 10761
22307 LANNION Cedex

Conservatoire du littoral
Délégation Bretagne
Port du Légué
8, quai Gabriel Péri
BP 60 474
22 194 PLERIN Cedex
Tél : 02 96 33 66 32

Requalification du sentier côtier de l'anse de Gouermel

COMMUNE DE PLOUGRESCANT

AVANT PROJET

septembre 2021

Lauréat des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes 2016
Concours européen de la jeune création architecturale et paysagiste
Ministère de la Culture

A-MAR paysage et urbanisme
4 rue du centre - 29100 DOUARNENEZ
Tél : 02 98 91 81 24 - port : 06 11 57 94 59
mail : contact@a-mar-paysage.fr
www. a-mar-paysage.fr

RAPPEL DU CONTEXTE DE L'ETUDE

Le site de la Côte des Ajoncs d'Or se situe dans le département des Côtes d'Armor et il est composé de plusieurs entités distinctes, dont celle de l'anse de Gouermel.

Le secteur de l'anse de Gouermel est situé au sud Ouest de la commune de Plougrescant.
Site naturel classé pour les marais de Gouermel, il possède une forte personnalité paysagère en raison de son littoral protégé et de l'écrin constitué par les nombreux rochers et îlots. C'est une des plages les plus familiales de ce littoral. C'est un site naturel à fort intérêt en raison de la présence d'habitats remarquables (marais, cordon dunaire et laisse de mer).

Face à l'affluence d'usagers à la haute saison, aux problèmes de sécurisation des cheminements piétons le long de la route et la discontinuité du sentier GR, la commune de Plougrescant a pris la décision de travailler sur un projet d'aménagement du site afin de remédier à toutes ces problématiques.
En effet, le site au patrimoine paysager remarquable et au caractère très naturel est aujourd'hui dénaturé par une occupation anarchique des véhicules stationnés qui permet pas de profiter pleinement du potentiel du lieu.
Dans un souci de compréhension et d'appropriation du projet, la commune de Plougrescant a souhaité associer dès le démarrage des études différents partenaires : le Conservatoire du littoral, Lannion Trégor Communauté et les habitants.

Le commune de Plougrescant a lancé une mission de diagnostic, esquisse et avant-projet en vue d'établir une demande de permis d'aménager; Cette étude a pour but de définir le projet d'aménagement et d'organisation du site tout en préservant au mieux ses grandes qualités paysagères.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'anse de Gouermel s'étend sur une zone littorale de 724 ml au sud-ouest de la commune de Plougrescant dans les Côtes d'Armor. La commune de Plougrescant fait partie des 57 communes intégrées à la communauté d'agglomération de Lannion (Lannion-Trégor Communauté, LTC) depuis le 1 janvier 2017.
Il s'agit de la commune la plus septentrionale de la Bretagne qui recouvre une superficie de 1 556 hectares.
Elle est bordée par l'estuaire du Jaudy sur sa côte Est et par l'anse de Gouermel sur sa côte Ouest. Elle est intégrée au bassin versant Guindy-Jaudy-Bizien, qui recouvre la partie Est de LTC.
Le site naturel de l'anse de Gouermel est situé en limite ouest de la commune, cernée d'un côté par le lieu-dit de Buguélès et de l'autre celui de Ralévy.
Au sud, le site classé du marais de Gouermel, propriété du Conservatoire du littoral s'étend sur 20 hectares et abrite une grande biodiversité.

PLOUGRESCANT ET L'ANSE DE GOUERMEL DANS LE TERRITOIRE DE LANNION TREGOR COMMUNAUTE

maîtrise d'ouvrage: Commune de Plougrescant / maîtrise d'oeuvre: A-Mar paysage et urbanisme

LE SITE

La plage de Gouermel s'étend dans une vaste anse abritée par des îles et des rochers. On y trouve une plage de sable qui s'étend sur environ 700 mètres linéaires. Le cadre paysager est remarquable et très changeant au gré des marées. Depuis la cote, le paysage est cadré à l'Est par le bois de Gouermel et à l'Ouest par la pointe de Boutill et l'île Istan.
L'anse de Gouermel concentre de nombreuses activités et attire un grand nombre d'usagers et de visiteurs (plagistes, kite-surf, kayaks, randonneurs à pied et à cheval...).
La plage est surmontée d'un grand enrochement placé pour venir renforcer le cordon dunaire. Sur sa partie supérieure, des restes de la dune sont encore présents.
Les accotements de la route sont assez restreints et la commune a placé temporairement des blocs rochers pour empêcher de stationnement, faciliter et sécuriser les cheminements piétons.
La route en enrobé et d'un gabarit assez large (5m50) a été également revêtue récemment et offre une bande de roulement très dégagée.
Sur la façade sud de la route, on trouve différentes configurations. La rive alterne entre zones enherbées ou ensablée pouvant accueillir du stationnements, friches et marais.
Depuis la route, de belles perspectives se dégagent vers le fond du marais et sur le manoir de Gouermel au patrimoine architectural remarquable.
De beaux sujets de pins de monterey placés en interface entre la route et le marais crées des cadrages vers le paysage et participent fortement à la beauté du site.
Un large triangle bitumé situé à l'Est de la route sert quotidiennement d'aire de stationnement mais dessert fortement la qualité paysagère du site.

LE PROJET D'AMENAGEMENT

Le projet d'aménagement reprend l'ensemble des éléments relevés sur site et échangés avec les riverains et les partenaires et propose des aménagements minimalistes, sobres et respectant l'intégrité du site naturel. Les objectifs de la commune sont suivis:
Le projet consiste à requalifier la route et le sentier côtier (GR 34) de l'anse de Gouermel (aménagements de cheminements piétons et de traversées piétonnes pour la sécurisation des usagers et promeneurs, résorption des stationnements sauvages le long du littoral et organisation de stationnements pour une meilleure intégration paysagère, protection et valorisation des espaces naturels de la plage et du marais, limitation de la vitesse des véhicules sur la route...).

Les objectifs du projet sont:
- Reorganiser l'accueil du public et des usagers afin de préserver le caractère naturel du site
- Proposer un cheminement qui longe la plage et qui permet une continuité du sentier de grande randonnée et qui donne à percevoir les paysages
- Désimperméabiliser une partie des espaces bitumés (réduction du gabarit de la voirie existante et remplacement d'un espace bitumé par un espace enherbé)
- Maîtriser et regrouper les zones de stationnement, hors du bord du littoral, les intégrer dans le paysage et préserver les cônes de vues

Les différentes actions envisagées sont:
- Création d'un sentier en sable goasq 0/15 longeant le cordon littoral et les enrochements conservés
- Création de quatre petits murets en pierre sèche pour permettre l'assise des promeneurs le long du sentier
- Réduction du gabarit de la chaussée existante pour la passer de 5m50 de large à 5m
- Mise en place d'une alternance de borne bois et de petits merlons enherbés pour empêcher les véhicules de stationner le long de la plage et les canaliser
- Rabottage de l'espace bituminé situé au croisement de la route de Kermerrien, de la route de Gouermel et de Toul ar Groas pour mettre en place une large surface enherbée cernée par de petits merlons végétalisés
- Mise en place d'un drainage sous le sentier afin de canaliser les eaux pluviales
- Regroupement des zones de stationnements aux deux extrémités de la plage avec un traitement naturel des aires de stationnement (sol en sablé goasq 0/15, merlons enherbés de séparation des véhicules et intégration paysagère, plantations d'ajoncs et petits arbres)
- Création de places PMR aux abords des points d'accès à la plage et aux cales et déposes minutes
- Reprise du revêtement en partie haute de la cale Est en béton brut balayé (idem cale existante)
- Mise en place de petits poteaux bois aux pieds des pins existants en rive du marais pour empêcher les véhicules de stationner, protéger les racines et limiter le phénomène d'érosion.
- Création d'empierrement en surlargeur de la route pour permettre le croisement ponctuel d'engins agricoles et de véhicules hors gabarits.

Entités paysagères

28 juin 2021

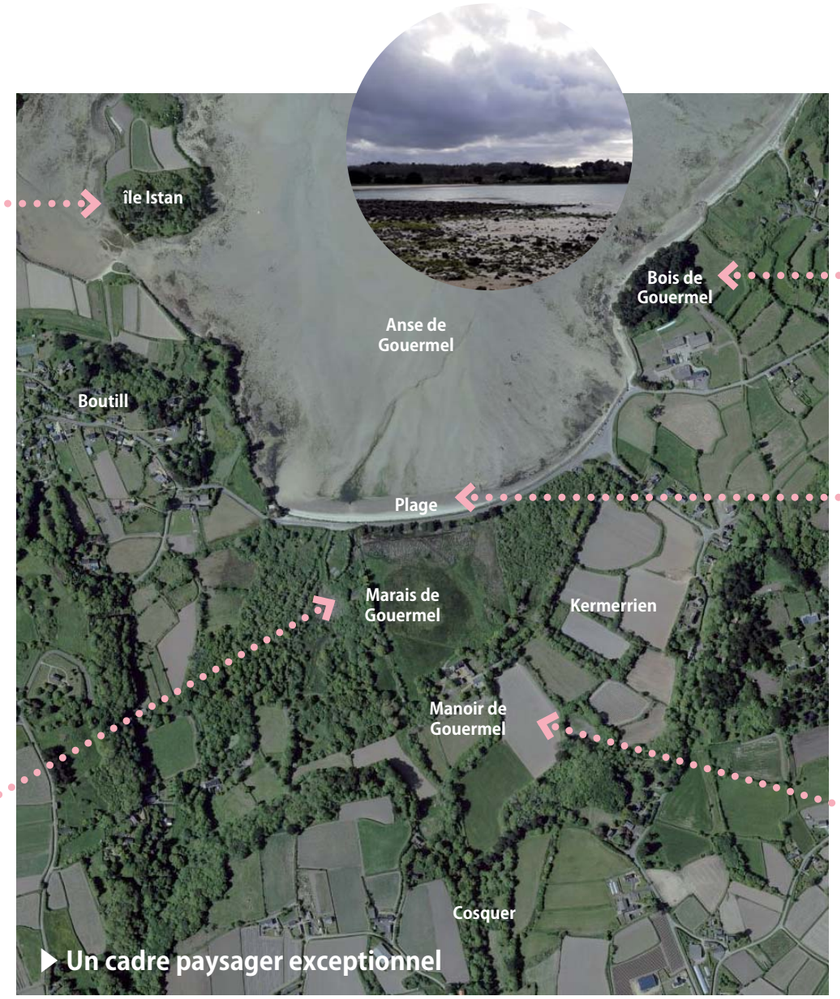

maîtrise d'ouvrage: Commune de Plougrescant / maîtrise d'oeuvre: A-Mar paysage et urbanisme

La commune de Plougrescant a lancé une démarche de valorisation du site et le projet vise à redéfinir les circulations piétonnes et les aires de stationnements pour offrir plus de confort aux usagers, intégrer les véhicules dans ce cadre paysager remarquable et mieux préserver les milieux.

Notre intervention sur la route et le sentier côtier de l'anse de Gouermel s'inscrit dans une démarche environnementale, de respect des milieux existants et de la biodiversité. L'ensemble des aménagements doivent être en harmonie totale avec l'authenticité du site et se fondre dans le paysage afin de préserver l'esprit des lieux et sublimer son caractère sauvage.
L'ensemble des propositions s'inscrivent dans la continuité des aménagements proposés sur le site du Gouffre afin de proposer une homogénéité de traitements et d'ambiances.

Une attention particulière est apportée dans le choix des matériaux afin d'offrir des solutions simples et pérennes. Ainsi, les revêtements (sols sablés, enherbés ou en mélange terre pierre) ou petits murets de pierre sont utilisés afin de ne pas dénaturer le site et le minéraliser. La voirie est recalibrée afin de diminuer son impact et limiter la vitesse. Des bornes en bois et monofil (côté marais) , appartenant à l'identité des espaces naturels, sont placées pour canaliser les flux de visiteurs et des véhicules et préserver les milieux.

Afin d'éviter l'érosion des revêtements due aux problématiques de ruissellement et de gestion des eaux pluviales, le projet propose des dispositifs efficaces (drainage sous cheminement) pour canaliser l'eau vers les exutoires souhaités afin de limiter les affouillements. Les zones d'infiltration sont privilégiées pour assurer une réduction de l'imperméabilisation des sols. La topographie générale est attentivement étudiée afin de trouver les meilleures solutions pour limiter le ruissellement, ralentir le parcours de l'eau, favoriser l'infiltration, enrichir la biodiversité des milieux.

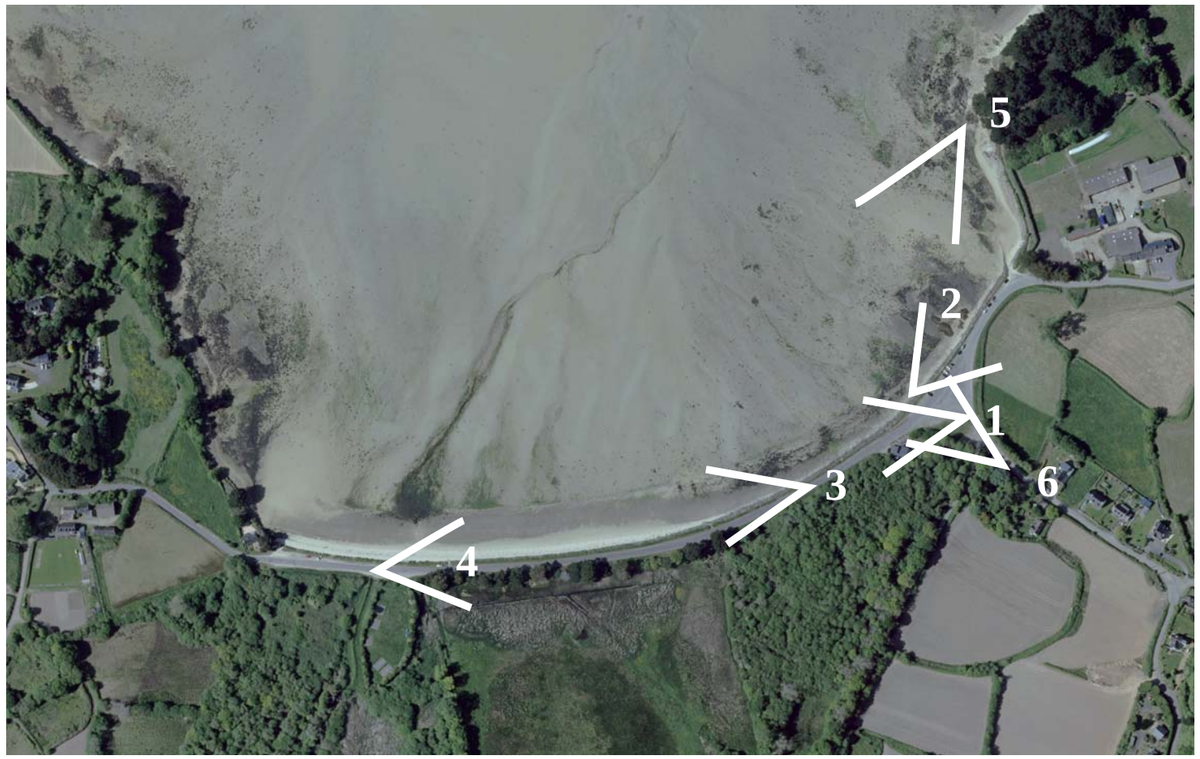

maîtrise d'ouvrage: Commune de Plougrescant / maîtrise d'oeuvre: A-Mar paysage et urbanisme

1
ZONE
30
ÉTAT
DES LIEUX
MODIFIÉ

4
EW-131-FE

7

2

5

8

3

6

9

DÉAMBULATIONS ET CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DU JEUDI 27 MAI 2021

Paroles de riverains

« L'anse est typique et sauvage. Cette ambiance est appréciée. Ce n'est pas une station balnéaire mais une grève (vent/marées).»

« L'anse de Gouermel est une plage familiale où il n'y a aucun danger. La mise en place de stationnements de l'autre côté de la route est accidentogène.»

« Le chemin qui longe la plage est indispensable»

« La surface de voirie est trop importante»

« Il faudrait mettre en place des ralentisseurs sur la route pour freiner les véhicules ainsi qu'une signalisation en entrée de zone.»

« Les parkings devraient être regroupés aux extrémités. Les places pourraient être positionnées en épi de manière à optimiser et supprimer les places au centre de l'anse et sur le « triangle »».

« Les talus mis en place récemment sont discrets»

« Il faut traiter les accès à la plage car on n'arrive pas à les identifier sur la route.»

« Le triangle avec le stationnement n'est pas bien perçu. Les voitures sont sur l'espace central et coupent la vue sur le site»

« Les parkings ne sont pas beaux. Il faut limiter les stationnements»

« Le système de sens prioritaire est une bonne idée pour casser la vitesse»

PLAN DE L'ETAT ACTUEL DU TERRAIN

PLAN DE L'ETAT ACTUEL DU TERRAIN

Plougrescant
Côtes d'Armor - Bretagne

A-MAR
PAYSAGE ET URBANISME

maîtrise d'ouvrage: Commune de Plougrescant / maîtrise d'oeuvre: A-Mar paysage et urbanisme

PLAN DE MASSE D'AMENAGEMENT SECTEUR 01

Légende

- Revêtement sablé 0/15 Scrignac
- Mortier hydraulique coulé
- Béton
- Mélange terre pierre
- Arbre planté
- Enherbement
- Muret d'assise à créer en pierre sèche granitique hauteur 45cm
- Merlon hauteur variable entre 50 et 90cm
- Table de pique nique bois
- Raque vélos bois
- Borne bois

Plougrescant
Côtes d'Armor - Bretagne

A-MAR
PAYSAGE ET URBANISME

maîtrise d'ouvrage: Commune de Plougrescant / maîtrise d'oeuvre: A-Mar paysage et urbanisme

PLAN MASSE 01
ZOOM SEQUENCE OUEST

Plan 01

PLAN MASSE 01
ZOOM SEQUENCE EST

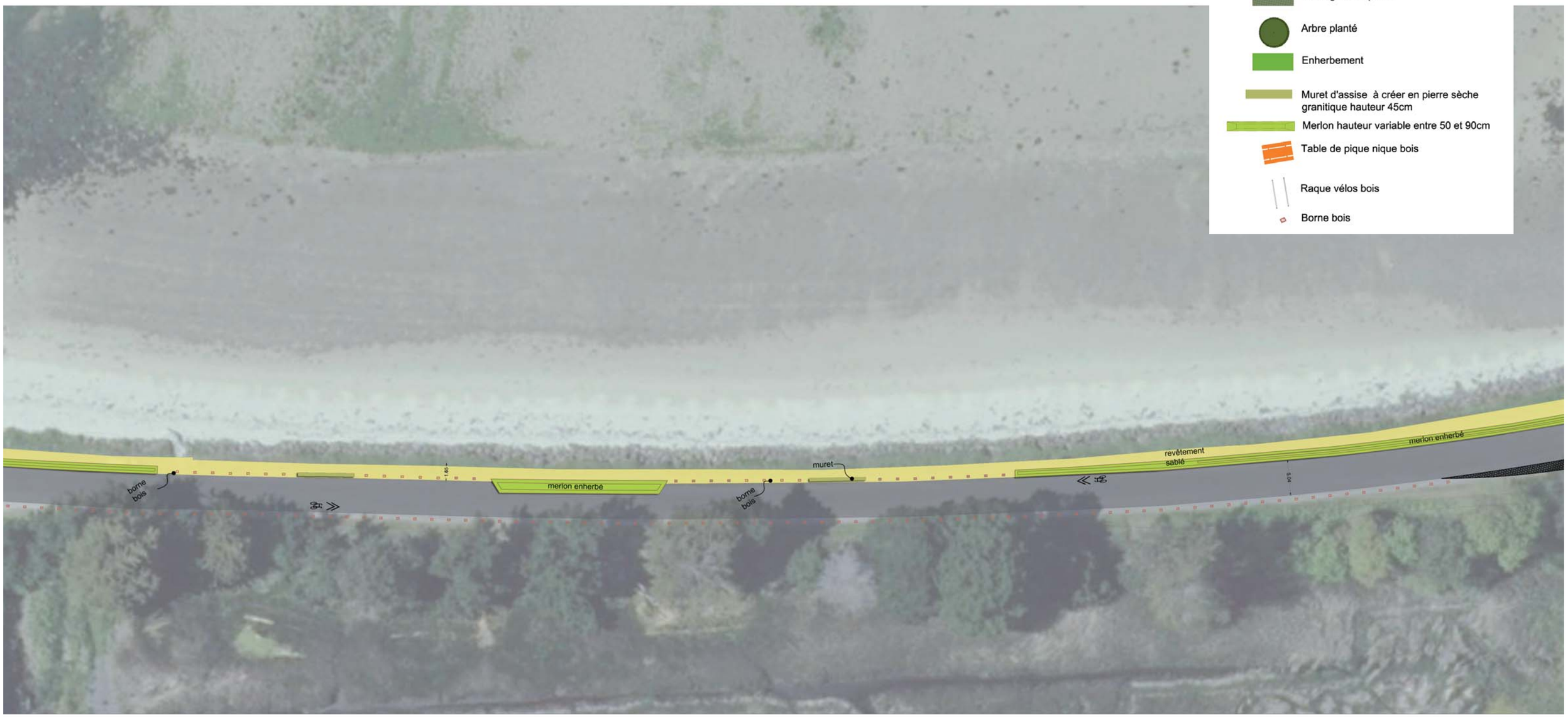

PLAN DE MASSE D'AMENAGEMENT SECTEUR 02

Légende

- Revêtement sablé 0/15 Scrignac
- Mortier hydraulique coulé
- Béton
- Mélange terre pierre
- Arbre planté
- Enherbement
- Muret d'assise à créer en pierre sèche granitique hauteur 45cm
- Merlon hauteur variable entre 50 et 90cm
- Table de pique nique bois
- Raque vélos bois
- Borne bois

maîtrise d'ouvrage: Commune de Plougrescant / maîtrise d'oeuvre: A-Mar paysage et urbanisme

PLAN MASSE 02
ZOOM SEQUENCE OUEST

Légende

- Revêtement sablé 0/15 Scrignac
- Mortier hydraulique coulé
- Béton
- Mélange terre pierre
- Arbre planté
- Enherbement
- Muret d'assise à créer en pierre sèche granitique hauteur 45cm
- Merlon hauteur variable entre 50 et 90cm
- Table de pique nique bois
- Raque vélos bois
- Borne bois

PLAN MASSE 02
ZOOM SEQUENCE EST

COUPES DES GABARITS DE VOIRIES

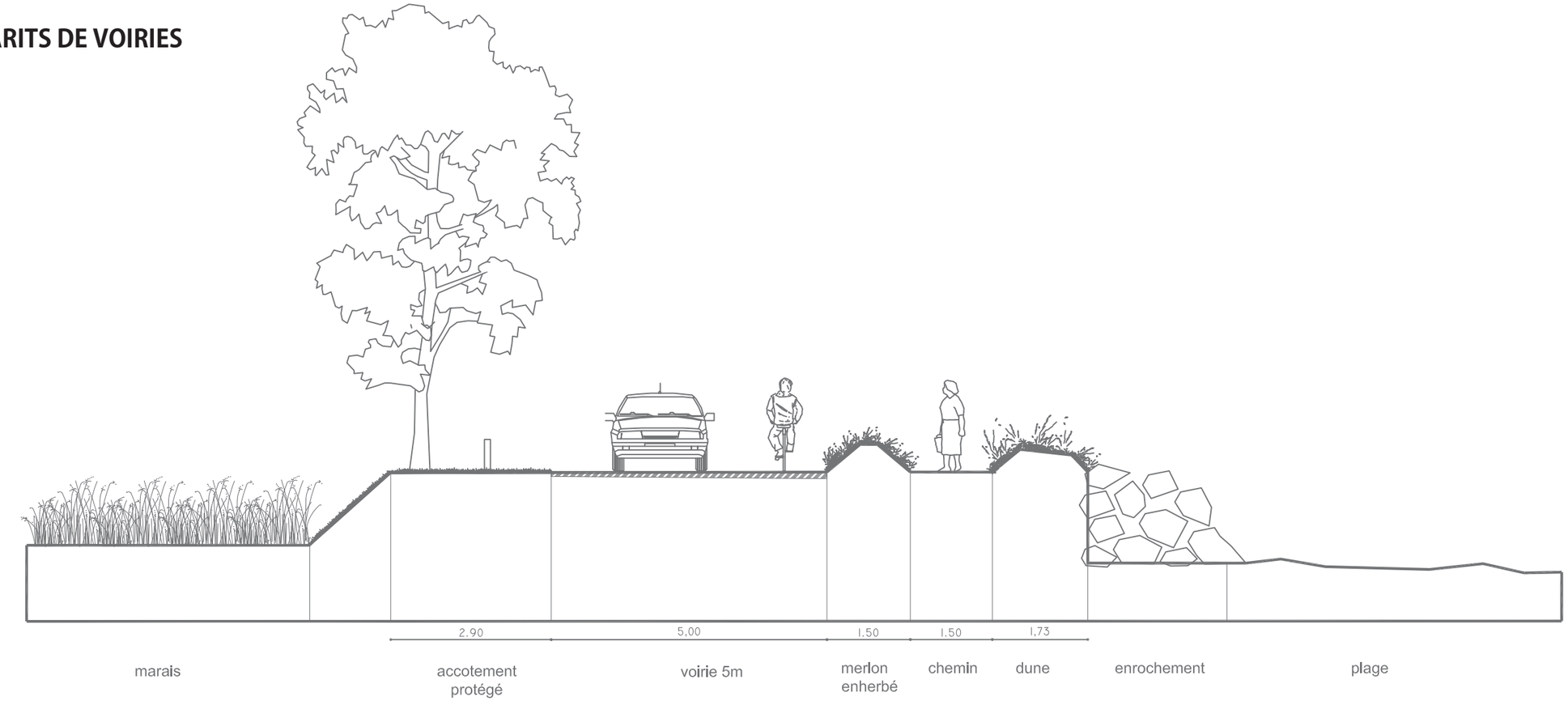

COUPE TYPE
ROUTE A DOUBLE SENS / MERLON ENHERBE

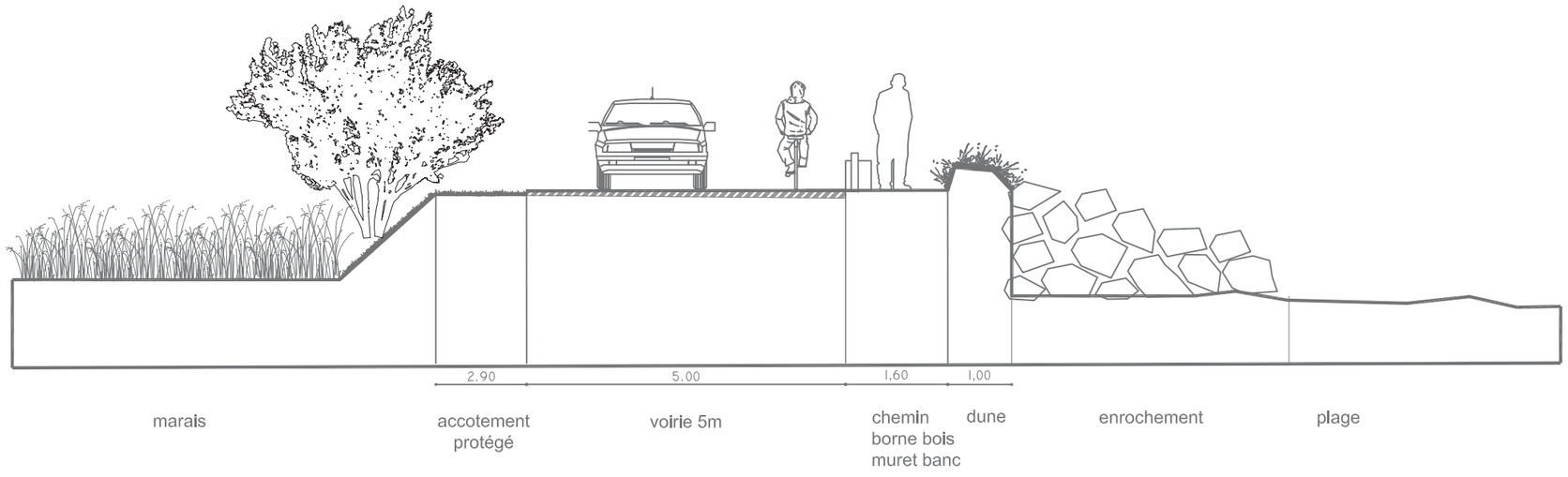

COUPE TYPE
ROUTE A DOUBLE SENS / BORNE BOIS ET MURET

maîtrise d'ouvrage: Commune de Plougrescant / maîtrise d'oeuvre: A-Mar paysage et urbanisme

COUPES DES GABARITS DE VOIRIES

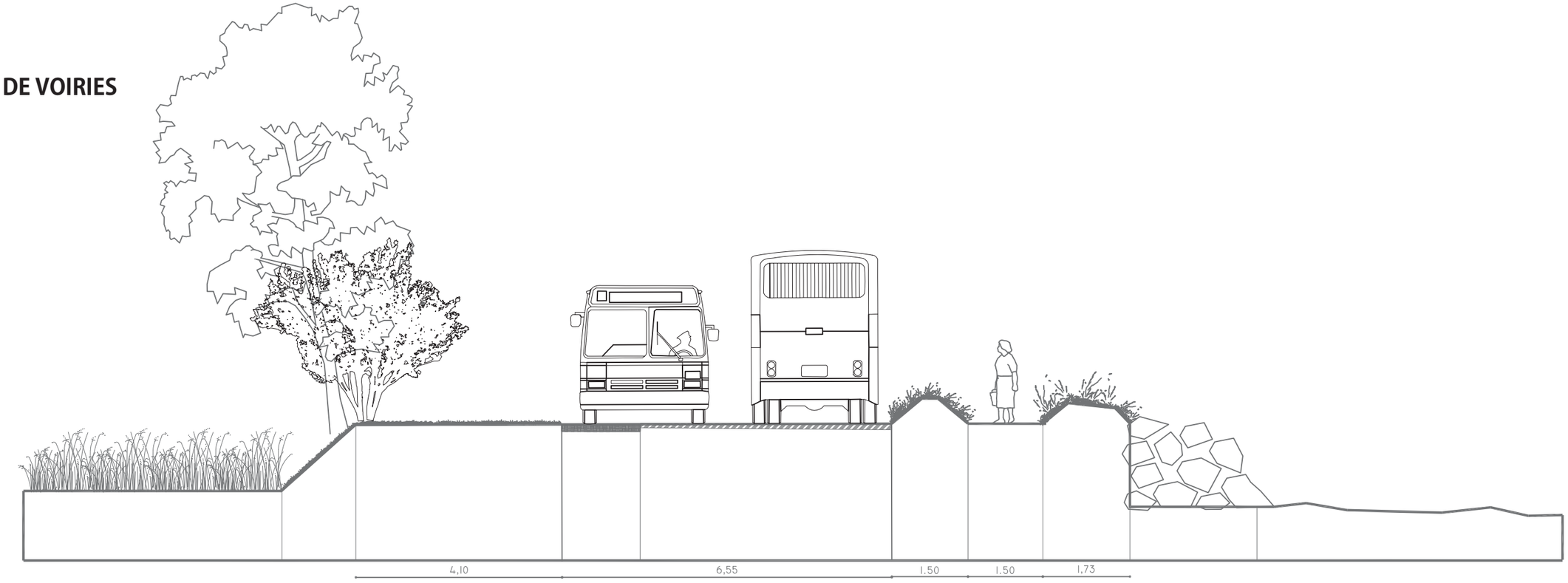

COUPE TYPE SUR SURLARGEUR VOIRIE POUR CROISEMENT VEHICULES PL

COUPE TYPE
ROUTE A DOUBLE SENS ET SURLARGEUR / MERLON ENHERBE

COUPE TYPE
ROUTE A SENS UNIQUE PRIORITAIRE / MERLON ENHERBE

COUPE TYPE SUR CHICANE

maîtrise d'ouvrage: Commune de Plougrescant / maîtrise d'oeuvre: A-Mar paysage et urbanisme

RÉFÉRENCES DE REVÊTEMENTS DE SOL, MATÉRIAUX ET MOBILIER

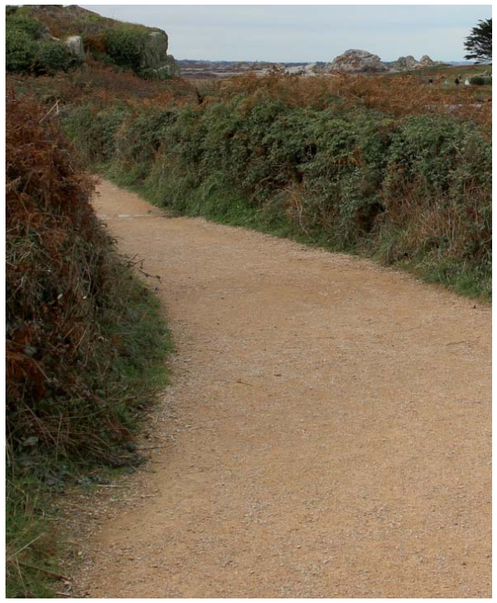

Sablé 0/15 goasq carrière de Scrignac

Muret d'assise en pierre sèche granitique

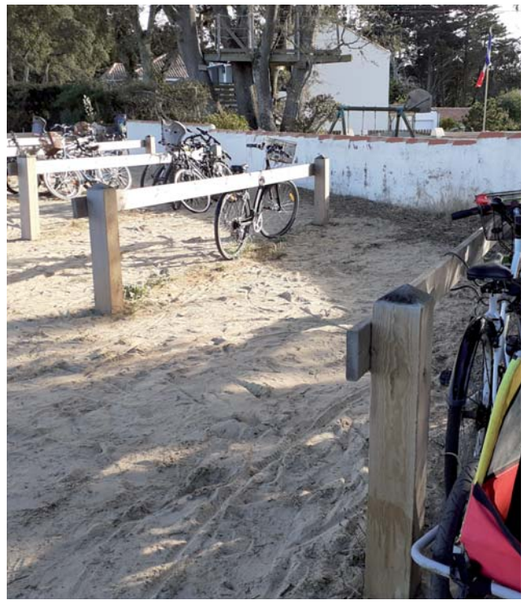

Raque vélo en bois

Mélange terre-pierre et gazon

Borne bois

Talus enherbé

Merlon enherbé

Bois pour marquage des places de parking

Le sentier et la chicane

Travaux à mettre en oeuvre:

- Découpage de l'enrobé de la route pour réduire le gabarit et passer à sens unique prioritaire
- Création d'un sentier en sable goasq 0/15 longeant le talus conservé
- Mise en place de borne bois
- Mise en place d'un petit merlon enherbé pour empêcher les véhicules de stationner le long de la plage et les canaliser

Etat existant

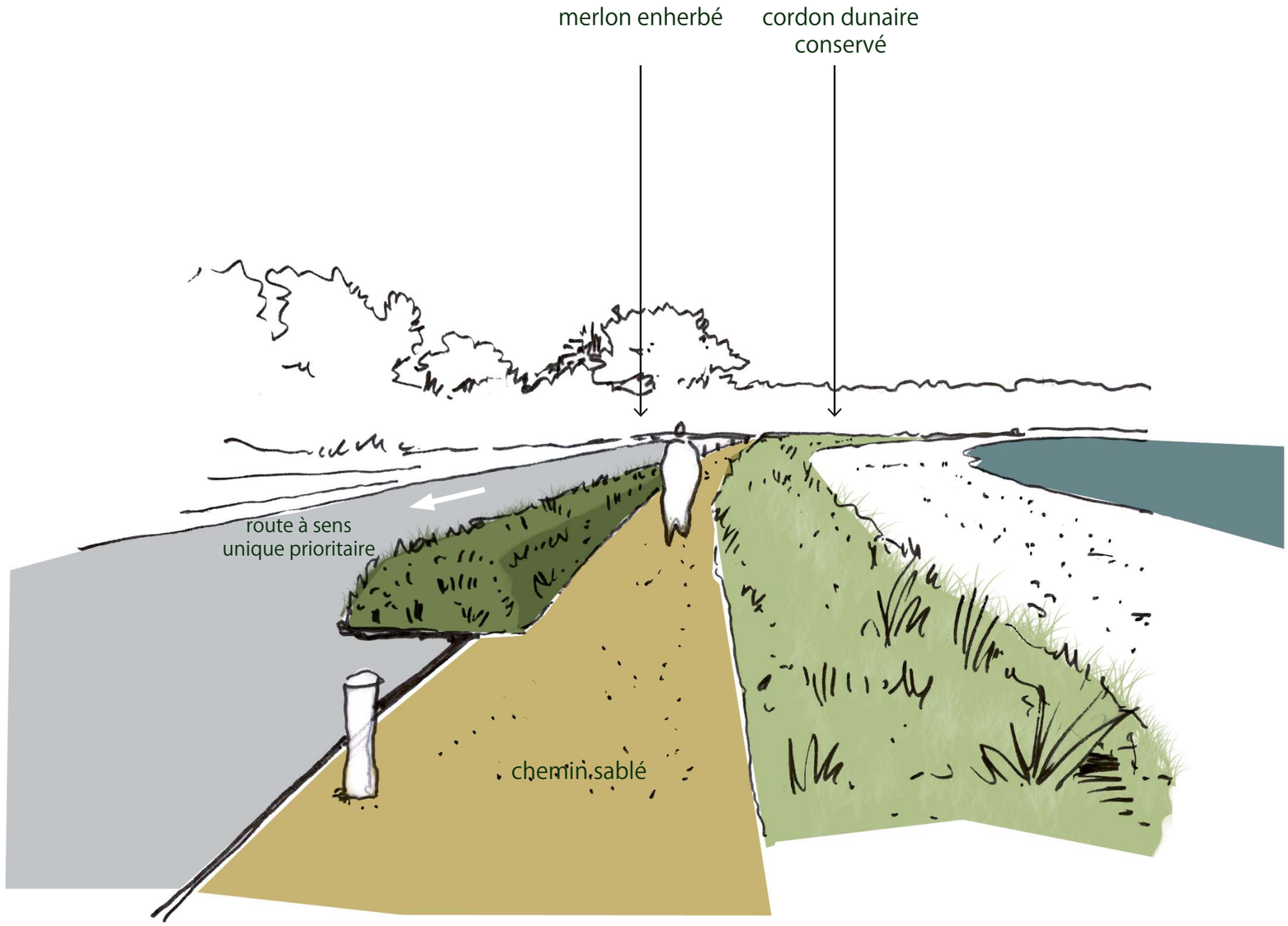

Croquis de l'aménagement projeté

La placette et les aires naturelles de stationnement intégrées à l'est du site

Travaux à mettre en oeuvre:

- Découpage de l'enrobé de la route pour réduire le gabarit
- Création d'un sentier en sable goasq 0/15 longeant le talus conservé
- Mise en place de merlons enherbés pour empêcher les véhicules de stationner le long de la plage et les canaliser dans les aires de stationnements naturelles végétalisées en retrait du littoral
- Dégagement d'une grande placette enherbée pour mise en place de mobilier de pique nique et accroches vélos bois et infiltration des eauxc pluviales

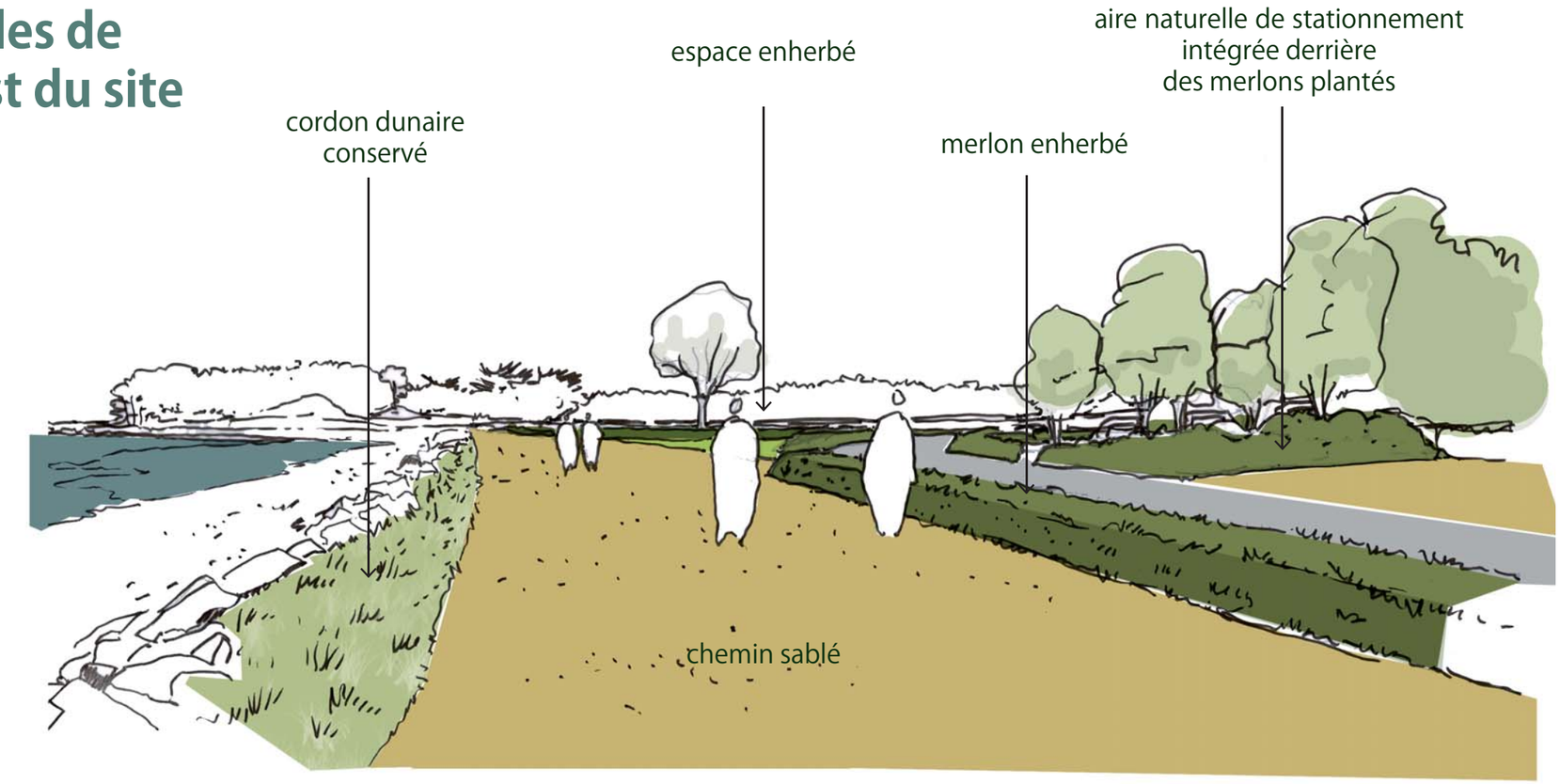

Croquis de l'aménagement projeté

Etat existant

Le traitement du sentier et de la route au droit du marais de Gouermel

Travaux à mettre en oeuvre:

- Découpage de l'enrobé de la route pour réduire le gabarit et créer ponctuellement un sens unique prioritaire
- Création d'un sentier en sable goasq 0/15 longeant le cordon dunaire conservé
- Mise en place de merlons enherbés pour empêcher les véhicules de stationner le long de la plage
- Mise en place de borne bois et monofil côté marais pour protéger les pieds des arbres
-Mise en place d'une alternance de bornes bois et de muret en pierre pour l'assisse sur le linéaire de cheminement le plus étroit

Etat existant

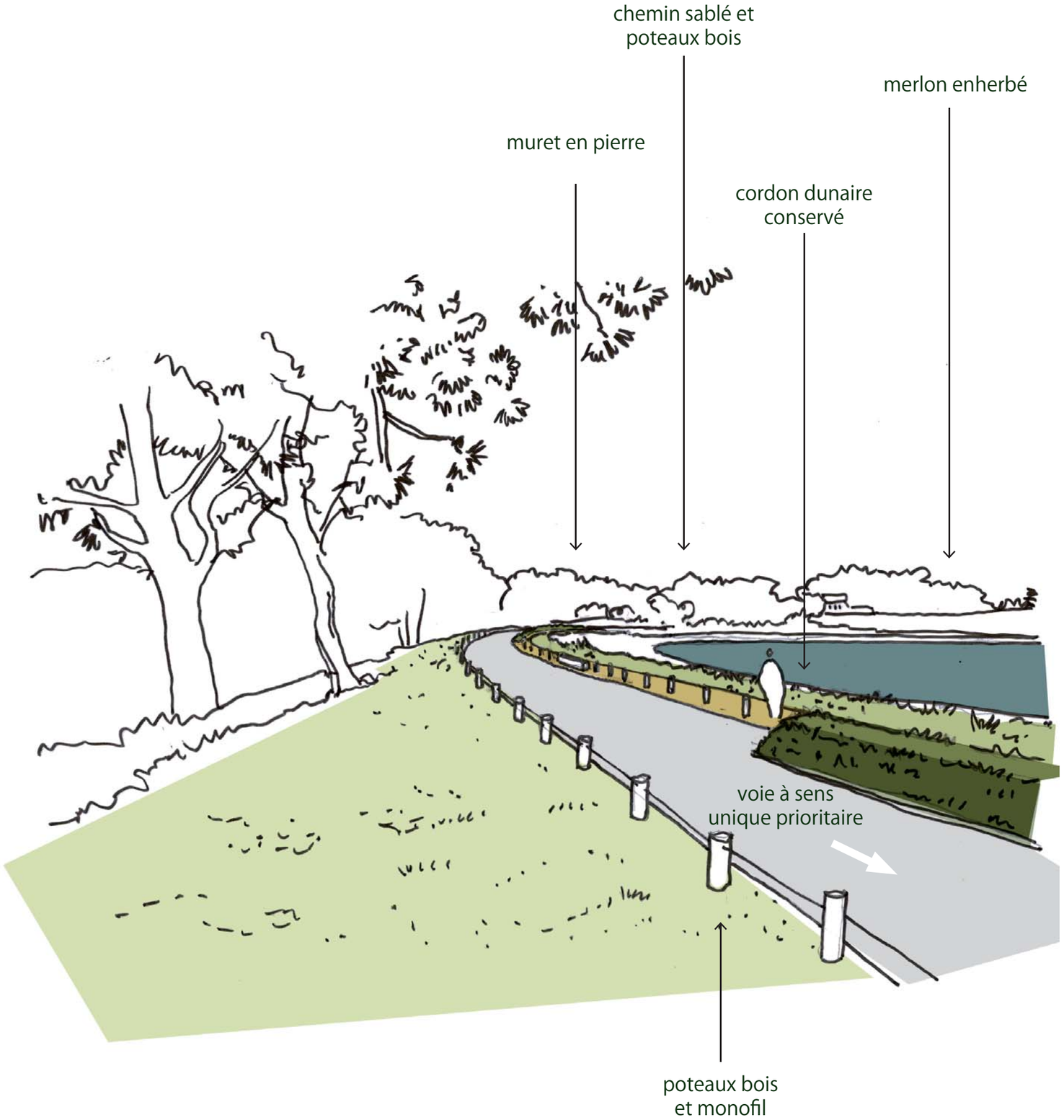

Chiffrage des aménagements

PLOUGRESCANT - AMENAGEMENT ANSE DE GOUERMEL
ESTIMATION AVANT-PROJET JUILLET 2021

Num. de Prix	Libellé	Unité	Prix Unitaire H. T.	Quantité Prévues	Montant H.T.
1	**PREPARATION - TERRASSEMENTS**				
1.1	Installation chantier / Signalisation / protection de chantier	Ft	1 500,00	1,00	1 500,00
1.2	Dossier d'exécution	Ft	600,00	1,00	600,00
1.3	Dossier de recolement	Ft	600,00	1,00	600,00
1.4	Dépose blocs rochers et bordures	Ft	1 200,00	1,00	1 200,00
1.5	Démolition de revêtement / évacuation décharge	M²	8,00	390,00	3 120,00
1.6	Démolition de merlons existants / évacuation décharge (renouée du japon)	M²	8,00	51,00	408,00
1.7	Scalpage sol / évacuation	M²	7,00	138,00	966,00
1.8	Terrassement -50cm / évacuation	M²	5,50	1570,00	8 635,00
1.9	Terrassement -40cm / évacuation	M²	5,50	1900,00	10 450,00
1.10	Piquetage et nivellement	Ft	2 000,00	1,0	2 000,00
	SOUS TOTAL PREPARATION - TERRASSEMENTS				**29 479,00**
2	**STRUCTURE - REVETEMENT DE SOL**				
2.1	Structure pour cheminement piéton	M²	24,00	1900,0	45 600,00
2.2	Structure pour voirie aire de parking naturelle (sous sablé)	M²	32,00	1130,0	36 160,00
2.3	Structure pour voirie aire de parking naturelle (sous parking terre pierre)	M²	25,00	440,0	11 000,00
2.4	Revêtement en enrobé sur voirie	M²	12,00	120,0	1 440,00
2.5	Revêtement sablé 0/15 scrignac sur 10cm	M²	11,00	1570,0	18 840,00
2.6	Terre végétale pour pelouse / ensemencement (ép. 30cm)	M3	18,00	200,0	3 600,00
2.7	Merlon en terre végétale/ ensemencement	M3	18,00	550,0	9 900,00
2.8	Drain sous cheminement	ML	30,00	100,0	3 000,00
2.9	Sciage enrobé existant	ML	6,00	636,0	3 816,00
2.10	Empierrement en surlargeur pour voirie sur 40cm	m3	20,00	30,0	600,00
2.11	Béton grossier balayé	m²	40,00	110,0	4 400,00
2.12	Mélange terre pierre sur 20cm	m²	14,00	440,0	6 160,00
2.13	Mortier hydraulique coulé pour passage piéton	m²	130,00	165,0	21 450,00
2.14	Signalétique verticale	U	250,00	6,0	1 500,00
2.15	Signalétique horizontale	U	40,00	10,0	400,00
	SOUS TOTAL STRUCTURE REVETEMENT DE SOL				**167 866,00**
3	**MOBILIER - CLOTURES - MURETS**				
3.1	Muret banc en pierre granit hauteur 45cm	ML	330,00	32,0	10 560,00
3.2	Raque vélo en bois	U	250,00	11,0	2 750,00
3.3	Borne en bois anti-franchissement	U	50,00	176,0	8 800,00
3.4	Table pique nique bois	U	500,00	3,0	1 500,00
	SOUS TOTAL MOBILIER CLOTURES MURETS				**23 610,00**
4	**PLANTATIONS**				
4.1	Arbres	U	70,00	10,0	700,00
4.2	Arbustes	U	4,00	315,0	1 260,00
4.3	Engazonnement	M²	1,40	640,0	896,00
	SOUS TOTAL PLANTATIONS				**2 856,00**
	TOTAL HT				***223 811,00***
	Montant T.V.A				*44 762,20*
	Montant T.T.C.				***268 573,20***

Aménagement de l'anse de Gouermel

PLANNING PREVISIONNEL - juin 2021

Année	2021								2022				
Mois	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	janv	févr	mars	avril	mai
Semaines	18 19 20 21 22	23 24 25 26	27 28 29 30	31 32 33 34 35	35 36 37 38 39	40 41 42 43	44 45 46 47 48	49 50 51 52 53	1 2 3 4 5	6 7 8 9	10 11 12 13	14 15 16 17	18 19 20 21
Réunion publique riverains			rendu										
Recalage du plan d'aménagement			rendu										
Demande d'étude cas par cas			rendu	Instruction									
Démarche d'évaluation d'incidence Natura 2000			rendu	Instruction									
Rendu Avant-Projet					rendu								
Permis d'aménager					rendu	Instruction							